

**École élémentaire
LA FONTAINE
Wissous**

**Compte rendu du conseil
le vendredi 4 novembre**

Salle des maîtres, 18h/20h

En présence :

des enseignants de l'école : Mmes Boin-Aurey, Guidoux, Labadie, Lachot, Lacroix, Royo, et MM. Bertel, Da Silva, Dewitte, Laurini, Loyer (directeur de l'école),
de la représentante de la Municipalité, adjointe aux affaires scolaires : Mme Alzon,
de la responsable du service enfant jeunesse : Nelly Jacquemot,
des représentants des parents d'élèves : Mmes Blanc-Talon, Bourgeois-Joëts, Beaudoin, Douss, Guillotte, Lescene-Rousson, Msaddak, Schultz, Yeremiyew, et M. Guillotte.

Etaient Absents et excusés :

Mme Montaux : Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme Nowicki : DDEN

Mmes Bussi et Constans ; RASED.

Mme Odon : médecin de l'éducation nationale.

1 Point sur la rentrée 2011

L'équipe enseignante est composée de 11 enseignants pour 257 élèves divisés en 10 classes.

Classe	Enseignant	Effectif	Classe	Enseignant	Effectif
CPa	M. Bertel	24	CE2b/CM1b	Mme Lachot	24
CPb	Mme Lacroix	24	CM1a	M. Da Silva	29
CE1a	Mme Boin-Aurey	25	CM1c/CM2c	Mme Guidoux	23
CE1b	M. Dewitte	24	CM2a	Mme Royo / M Loyer	28
CE2a	M. Laurini	28	CM2b	Mme Labadie	28

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté) est composé d'un maître E : Mme Bussi et d'une psychologue : Mme Constans. Le poste de maître G a été supprimé. Les coordonnées du RASED sont communiquées aux parents qui le désirent sur simple demande.

Deux AVS (Assistant de Vie Scolaire) ont été nommés après le départ de Mme Aurélie Carre le 31 août 2011 :

- Mme Hakima Chafik, 20h par semaine nommée le 6 octobre 2011,
- Mlle Élodie Badin, 20h par semaine, nommée le 3 novembre 2011.

Mme Marjorie Tarchoul embauchée en CUJ (Contrat Unique d'Insertion) depuis le 1er septembre 2011 est présente tous les après-midi pour aider les enseignants (soins aux enfants, ateliers peinture etc.) Elle est également chargée de la surveillance des enfants pendant la pause méridienne.

Les intervenants :

- M. Christophe Legrade pour la musique,
- Mmes Stéphanie Sénéchal et Nadia Godart pour le sport.

À ce jour, si Mme Godart, nommée le 23 septembre 2011 encadre les classes de maternelle La Fontaine et une classe de CP à l'école Baloche, au cours de l'année une inversion avec Mme

Sénéchal pourra se faire pour qu'elles voient tous les niveaux des écoles de Wissous.

La coopérative scolaire :

Le mandataire pour l'OCCE (Office Central de la Coopération Scolaire) sera M. Loyer en remplacement de M. Le Floch'.

Son montant s'élève à ce jour à 9067,83€. Mmes Guillotte et Yeremiyew se chargent de vérifier et d'approuver les comptes de la coopérative.

L'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu le vendredi 14 octobre 2011 de 15h à 19h dans la salle de motricité de l'école maternelle.

- Pourcentage de votants : 33,9% des inscrits soit chacun des parents de chaque élève (21,77% l'année dernière)
- Répartition des sièges : 7 pour la FCPE et 3 pour la PEEP.

2 Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur tel qu'il a été distribué à chaque élève en début d'année a été reconduit à l'unanimité du conseil d'école.

Le conseil d'école tient tout de même à rajouter que les seuls jeux tolérés dans la cour sont les billes, les élastiques, les cordes à sauter et les ballons en mousse. Sont interdits les jeux susceptibles d'échanges (ex. : cartes), et discriminants par leur valeur pécuniaire (Lego, figurines, toupies, etc.)

D'autre part les enfants peuvent apporter un goûter pour la récréation dans des proportions raisonnables. Il serait préférable qu'il ne s'agisse pas de chips mais de fruits. Les bonbons et chewing-gum ne sont pas autorisés..

Enfin, il est recommandé de marquer les vêtements des enfants quel que soit leur âge afin de retrouver rapidement leur propriétaire s'ils sont égarés.

3 Projet d'école

Le projet d'école a été instauré pour répondre aux besoins particuliers des élèves dans le respect des programmes nationaux et donc de permettre d'accroître l'efficacité de l'école (BO n°9 du 1er mars 1990).

Le nouveau projet d'école bâti pour les 3 prochaines années repose sur le bilan des fiches action de l'année 2010-2011, sur le bilan de l'ancien projet achevé en juin 2011, et sur les évaluations de CE1 et CM2.

- **Bilan des fiches actions 2010-2011 :**

Maîtrise de la langue française : Toutes les activités prévues ont été mises en place. Le calendrier a été respecté. Les deux représentations théâtrales ont démontré la qualité du travail effectué, les progrès réalisés et ont fédéré l'ensemble des acteurs, enfants comme adultes, autour d'un projet alliant création, expression et compétences orales développées lors de ces séances privilégiées. Il semblerait que pour certains, le cadre scolaire soit un frein à leur épanouissement.

Regret des enseignants : difficile réinvestissement des acquis du théâtre en classe par exemple pour les poésies.

Mobiliser l'acte d'écriture : les différentes actions ont été menées à bien. L'ensemble des enfants adhère bien aux différentes activités d'écriture cependant ils rechignent à améliorer leurs écrits (syntaxe, orthographe, ponctuation...). Les professeurs se heurtent à des disparités entre les enfants : différences de niveau de langage oral et écrit, références culturelle, goût de lire. Le travail de correction des écrits nécessite une gestion pointue des différences de niveau et génère une lassitude des enfants pour les activités proposées.

Autonomie et initiative : malgré les intentions et les actions mises en place pour corriger ou répondre au constat de l'année précédente, les conclusions demeurent d'actualité, à savoir : un manque d'investissement personnel des enfants (et des familles) dans les apprentissages. Grâce au théâtre, nous avons tout de même réussi à améliorer la mémorisation, à générer un esprit de coopération et

d'entraide entre les enfants (partenariat, échanges de procédures, de savoir-faire...).

Education artistique et culturel : la réussite du projet a récompensé les différents acteurs (élèves, enseignants, intervenants, parents) de leur investissement personnel. Les répercussions sont positives sur l'équipe qui, forte de ses expériences passées, s'est impliquée dans l'adaptation des textes, la mise en œuvre des pièces et la mise en scène. (la sorcière de la rue Mouffetard).

- **Évaluations nationales des classes de CE1 (en mai) et CM2 (en janvier)**

	Français (% de réussite)	Mathématiques (% de réussite)	Les résultats sont en baisse sur l'école
CE1	60,3	56,4	
CM2	61,6	62,1	

- **Présentation du nouveau projet d'école 2011-2014.** 4 priorités se dégagent pour le nouveau projet d'école :
 - Développer et assurer une meilleure maîtrise de la langue orale et écrite.
 - S'approprier les principaux éléments mathématiques par le jeu.
 - Communiquer en anglais (avec une sensibilisation dès le CP).
 - L'art, support des activités d'expression.
- **Dispositif d'aide personnalisée**

2h par semaine sont consacrées à l'aide personnalisée depuis les nouveaux programmes de 2008. Cette aide a débuté le 19 septembre avec les élèves et se terminera le 8 juin 2012. Elle se déroulera en 3 périodes du 19 septembre au 9 décembre, du 9 janvier au 6 avril et du 30 avril au 8 juin les lundi, mardi, et jeudi de 11h35 à 12h15.

Les enseignants constatent que l'aide personnalisée est bénéfique uniquement pour les enfants en faible difficulté et motivés. Les élèves se montrent enthousiastes. Ce temps privilégié permet un fonctionnement différent avec davantage de manipulation (pièces, cartes...), une appropriation du tableau, des relations duelles avec l'enseignant et un contact particulier.

- **Stage de remise à niveau**

3 stages sont proposés aux élèves choisis par les professeurs pendant les vacances : la 1ère semaine d'avril, la 1ère semaine de juillet et la dernière semaine d'Août. Il s'agit pour un petit groupe d'élèves de revoir chaque matin pendant la période des points de difficulté précis avec des enseignants volontaires de l'école ou de la circonscription.

- **Classe de découverte**

Le CE1b, classe de M Dewitte, partira en classe de découverte à la montagne. Un appel d'offre de marché public a été lancé. Les dates et l'organisation seront précisés aux parents concernés lorsque tout sera choisi.

L'école est en attente des réponses de la Mairie, le projet pédagogique étant complet au niveau de l'Éducation Nationale.

4 Sécurité des élèves

Le **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été mis en place suite à la tempête de 1999 et l'explosion de l'usine AZF de 2001 dans les écoles de France. Les écoles du 91 sont principalement soumises à trois risques : les tempêtes, les transports de matières toxiques et les nuages toxiques nécessitant un confinement.

Le dernier exercice date du 23 juin 2011 à 14h45. 8 minutes ont été nécessaires pour réaliser le confinement dans le réfectoire (avec eau, radio, piles...). Les initiatives prévues ont été respectées : les classes du 2ème étage sont passées par le 1er étage de la maternelle et les classes du 1er étage sont

passées par le RDC et le restaurant de la maternelle. Cela évite toute sortie à l'extérieur. Ont pu être accueillis les 10 classes élémentaires + 2 classes de maternelle (GS et MS).

La procédure devra être adaptée afin de prendre en compte le bâtiment modulaire dans la cour.

Le dernier **exercice d'alerte incendie** a eu lieu le vendredi 21 octobre 2011 à 9h de manière rapide et bien organisée. 3 minutes ont été nécessaires pour procéder à l'évacuation de 251 élèves d'élémentaire + 163 élèves de maternelle.

Sécurisation de la cour : Les portillons en bois permettant aux élèves d'accéder à l'espace vert au milieu de la cour ont été aménagés pour éviter que les doigts des enfants ne s'y coincent. Le houx a été coupé pour éviter les blessures. Et des pentes en béton ont été créées entre la façade de l'école et la cour de récréation.

Surveillance et hygiène des toilettes : Du côté garçon, il y a 2 toilettes et 3 urinoirs, et du côté fille, 3 toilettes. Elles sont nettoyées deux fois par jour à 11h30 et le soir. La surveillance est faite par les professeurs de service lors des récréations et des animateurs pendant la pause méridienne.

Il y a 2 toilettes dans le bâtiment modulaire, mais l'équipe enseignante estime qu'il n'est pas possible de les laisser libres d'accès du point de vue de la sécurité (difficile à surveiller). Elles ne sont donc ouvertes qu'en cas de défaillance des autres toilettes. Il y a aussi 2 toilettes à l'entrée du réfectoire accessibles qu'au moment où les enfants rentrent.

Depuis la rentrée, les toilettes sont tombées en panne plusieurs fois dont une où elles étaient totalement bouchées. Dans ce cas, l'équipe éducative demande à la Mairie d'intervenir très rapidement et de prendre le problème très au sérieux car il est impossible d'accueillir autant de jeunes enfants sans toilettes fonctionnant normalement. Les enseignants notent également le nombre beaucoup trop limité de WC pour l'école ce qui pose des soucis de fonctionnement et d'entretien (toilettes très vite sales et souvent bouchées, intimité restreinte).

Transports en car : plusieurs professeurs se plaignent du fait que le chauffeur du car répond régulièrement à son téléphone pendant qu'il conduit. Même si la remarque lui a déjà été faite, l'équipe enseignante souhaiterait que la Mairie en fasse mention auprès du responsable de la société de transports.

5 Travaux

- **Les travaux effectués :**

Construction d'un bâtiment modulaire permettant d'accueillir une classe et des enfants au titre de l'accueil de loisirs.

Peinture sur le portail et les abords de l'école.

Changement de toutes les fenêtres du 2ème étage.

Peinture et vitrification des sols de plusieurs salles de classe de l'étage.

- **La transmission des travaux :**

En dehors des gros travaux, les locaux de l'école ont besoin de réparations et d'entretien régulier pour le bon fonctionnement et pour le respect de la sécurité. Depuis le début de l'année, il a été constaté un manque de réactivité de la part du CTM (Conseil Technique Municipal). Il avait été aussi prévu une visite mensuelle de M. Denisart pour faire le tour de l'établissement avec le directeur et ainsi se rendre compte des petits travaux, mais cette visite n'a encore pas eu lieu et le conseil d'école demande à ce que cette visite mensuelle ait lieu le plus rapidement possible.

On constate un « manque de communication » avec la Mairie de Wissous et des mails envoyés à tous les services compétents de la Mairie sont laissés sans réponse lorsque l'école formule une demande de travaux ou réclame une réparation.

Divers exemples peuvent être donnés : panneaux en liège à installer, la coupe du houx, le débarrassage de la salle de Rased, éclairage défaillant, néons clignotants dans les classes perturbant beaucoup les enfants, les clés d'entrée du bâtiment non donnés aux enseignants, entretien divers.

Mme Alzon demande à ce que tous ces mails lui soient directement adressés à elle ainsi qu'à Mme Jacquemot.

- **Les travaux souhaités :**

Sécurisation autour des arbres : (demandé depuis le conseil d'école de novembre 2009), les gravillons étaient utilisés comme projectiles et les enfants peuvent se fouler les chevilles dans les trous.

L'aménagement de l'enclos de verdure : si l'espace vert était totalement ouvert aux élèves pour compenser la place prise par le bâtiment modulaire, il se transformerait très vite en espace boueux. L'équipe enseignante demande que soit réfléchi et prévu dans le futur budget 2012 de remplacer la pelouse par un revêtement mou comme on voit sur les terrains de sport pour en faire un espace de jeux. Ces travaux sont d'autant plus importants qu'une augmentation de la violence dans la cour a été constatée, attribuée à la diminution de l'espace de jeux, et notamment la suppression du terrain de foot.

L'enlèvement des barrières mises sur les côtés du bâtiment modulaire et remplacées par des installations en dur pour empêcher les enfants d'aller derrière.

Le marquage au sol à refaire pour délimiter l'espace sécurisé des élèves.

L'installation de bancs à dossier supplémentaires dans la cour.

La maintenance informatique : depuis le début de l'année, les enseignants se plaignent de divers dysfonctionnements au sein de la salle informatique : ordinateurs non installés, ordinateurs en panne ou très lents, difficultés d'impression, 9 ordinateurs seulement pouvant se connecter simultanément à internet. Ces soucis seront remontés par Laurence Alzon au responsable informatique de la Mairie qui doit prévoir un rendez-vous avec le directeur.

L'équipement en TNI (Tableau numérique interactif) dans toutes les classes, complément idéal du tableau noir. Le dispositif, simple, se compose de trois éléments indispensables : un tableau numérique, un vidéoprojecteur et un ordinateur. L'enseignant pilote son ordinateur depuis le tableau grâce au stylet servant de souris et utilise les multiples fonctions du logiciel accompagnant le TNI (conservation de tous les écrits, annotations, bibliothèque d'images, de sons, de vidéos, etc.) L'enseignant dispose d'une mine d'informations et prépare les leçons sur son ordinateur en insérant tous les documents qu'il aura choisis (vidéos, tableaux animés, cartes, images, son.) Autre intérêt : la souplesse d'utilisation qui permet de réaliser un cours à plusieurs niveaux et de répondre aux besoins de chaque enfant. À noter également que ce tableau dynamique favorise la compréhension et la mémorisation des informations. En effet, les élèves participent plus et leur capacité d'attention est accrue grâce à l'aspect ludique et interactif. Il éveille les élèves et dédramatise le passage au tableau !

L'utilisation du TNI serait optimisée s'il y avait eu des rideaux plus occultants, parce que la lumière trop vive empêche la bonne visibilité de ce qui est projeté.

6 Agenda de l'année

Les livrets scolaires seront édités grâce à un nouveau logiciel (maestro) mais causent l'augmentation de feuilles à imprimer. La Mairie n'ayant pas de photocopieuse différente en terme de productivité les bulletins seront imprimés à l'école. Les enseignants demandent une augmentation de leur quota de photocopies. Les livrets scolaires seront remis aux élèves autour du 12 décembre 2011.

Cette année les évaluations des élèves de CE1 et CM2 auront lieu en mai 2012.

Le report du vendredi 18 mai 2012 de l'ascension voté par le conseil d'administration de l'année dernière a eu lieu le mercredi 2 novembre 2011. Il n'y aura donc pas classe ce vendredi.

Les prochains conseils d'école auront lieu les vendredis 23 mars et 15 juin 2012.

Une kermesse aura lieu en fin d'année. La date du vendredi 22 juin 2012 est à confirmer à moins que ce soit un mardi soir de la fin de l'année.

M Loyer,
directeur de l'école

Marine Bourgeois-Joëts
représentante FCPE

Caroline Yermiyew
représentante PEEP

